

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/391/T/2025 – 2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC OBPE POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE.

Date de Publication : 19/3/2026

Date d'ouverture des offres : 8/4/2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Parc OBPE.

2. Financement du marché

Le présent Marché sera financé à 100% sur fonds du Gouvernement exercice 2025 – 2026

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert pour des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché, qui n'est pas en litige avec le Ministère du Commerce, du Transport de l'Industrie et du Tourisme. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent du Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme au bureau 434

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : Cinquante mille (50 000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte n° CC 10003 sous compte de transit des recettes non fiscales.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce, et du Tourisme, Bureau n° 434 du Secrétariat Permanent dudit Ministère.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères administratifs, techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu d'exécution

Les travaux seront exécutés au Parc OBPE en commune MUKAZA en Mairie de Bujumbura dans les enceintes du Bureau de liaison de l'OBPE.

Les travaux seront exécutés au Parc OBPE en commune MUKAZA en Mairie de Bujumbura dans les enceintes du Bureau de liaison de l'OBPE.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à Trois (3) mois calendaires au maximum dès la réception de la lettre de notification définitive du marché par le Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industries, du Commerce et du Tourisme, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

I. OFFRE FINANCIER

Le soumissionnaire doit exprimer sa soumission en monnaie locale, Franc Burundais TVAC (FBu TVAC)

II. PRESENTATIONS DES OFFRES

Les offres doivent être sous prix fermées et rédigées en langues française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution de soumission) égale à deux millions (2 000 000 FBu). La caution se fera sous forme de garantie bancaire. Les chèques de banque ou les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO portant le numéro du marché. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Les offres devront parvenir au **Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme** sise à kabondo, le 8.../1.../2026, à 10heures. Elle portera la mention suivante : « OFFRE POUR L'AMENAGEMENT DU PARC OBPE » et seront adressées au **Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme**, à n'ouvrir qu'en séance publique du 8.../1.../2026 à 10h 30'.

a) Date limite de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat du Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industries, du Commerce et du Tourisme, BP : 492 Bujumbura, Tél : 22 22 63 17 ; au plus tard le 8.../1.../2026 à 10heures précises. Les offres peuvent également être remises main à main au président de la séance d'ouverture des offres avant que celle-ci ne soit déclarée ouverte.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

b) Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 8.../1.../2026 à 10 h 30' en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent Conformément au Code des Marchés Publics.

NB : Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre de la DNCMP doit assister à la séance d'ouverture.

Fait à Bujumbura, le 9.1.3/2026

**LE MINISTRE DES RESSOURCES MINIERES,
ENERGETIQUES, DE L'INDUSTRIE, DU
COMMERCE ET DU TOURISME**

Dr. Hassan KIBEYA

